

| | | |
|---|--|-----------|
|  | FICHE TECHNIQUE | UP-FT-006 |
| | RECOMMANDATION DU TRAITEMENT DE LA GRIPPE DE L'ENFANT PAR TAMIFLU | |
| | Version 01 du 19/04/2013 | |
| page 1/1 | | |
| Entité émettrice : POLE FEMME ENFANT \Urgences pédiatriques | | |

Pour les nourrissons âgés de plus de 1 an et pour les enfants âgés de 2 à 12 ans, TAMIFLU 30 mg et 45 mg gélules et la suspension buvable sont disponibles.

Les posologies suivantes adaptées en fonction du poids sont recommandées :

Poids corporel Dose recommandée pendant 5 jours

< 15 kg 30 mg deux fois par jour

> 15 kg à 23 kg 45 mg deux fois par jour

> 23 kg à 40 kg 60 mg deux fois par jour

> 40 kg 75 mg deux fois par jour

Il existe Tamiflu suspension 6 mg/ml, gélules (jaunes) de 30 mg, gélules grises de 45 mg, Gélules grise et jaunes) de 75 mg.

Recommandations sur la posologie de Tamiflu® chez les nourrissons de moins de 1 an

Ces recommandations sont basées sur celles émises par le CHMP en mai et juillet 2009.

Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction d'informations à venir.

Les recommandations posologiques ***pour un traitement curatif*** sont :

2 à 3 mg/kg et 2 fois par jour pendant 5 jours en traitement chez le nourrisson de 0 à 5 mois ;

3 mg/kg et 2 fois par jour pendant 5 jours en traitement chez le nourrisson de 6 à 12 mois.

Les recommandations posologiques ***pour un traitement prophylactique post exposition*** sont :

2 à 3 mg/kg une fois par jour pendant 10 jours chez le nourrisson de 0 à 12 mois.

Nouvelles recommandations sur la préparation extemporanée d'une solution buvable de Tamiflu®

(Ces nouvelles recommandations tiennent compte des résultats d'études de stabilité réalisées

par l'Afssaps)

En l'absence de disponibilité de la solution buvable de 6 mg/ml de Tamiflu®, il peut être nécessaire de préparer une solution buvable à partir des gélules de Tamiflu®

commercialisées en France. Cette formulation liquide est réservée aux enfants de moins de 1 an pour lesquels une dose inférieure à 30 mg par prise doit être administrée (patients de moins de 10 kg).

Instructions pour la préparation d'une solution à partir des gélules de Tamiflu® :

Il est recommandé d'utiliser une gélule de **Tamiflu® 75 mg** pour la préparation extemporanée de la solution buvable du fait de sa facilité d'ouverture.

Verser 7,5 ml d'eau à l'aide d'une seringue de 10 ml dans un petit récipient pouvant être fermé.

Ouvrir délicatement la gélule de Tamiflu® au dessus du récipient et verser toute la poudre.

Mélanger par agitation l'ensemble (récipient fermé) pendant 2 minutes. Il est possible qu'il reste des petites particules en suspension qu'il n'est pas nécessaire d'éliminer.

La concentration de Tamiflu® ainsi obtenue est de 10 mg par ml de solution.

Cette solution doit être obligatoirement conservée dans le récipient au réfrigérateur (entre 2 et 8°C).

Conservée au réfrigérateur, elle doit être utilisée dans les 11 jours qui suivent sa préparation.

Aspirer le volume nécessaire de la solution avec la seringue. Rincer la seringue à l'eau du robinet après chaque utilisation.

Le volume à prélever est à déterminer en fonction de la dose calculée selon le poids de l'enfant. 1 ml correspond à 10 mg de Tamiflu®.

Pour masquer le gout amer du produit, il est fortement conseillé de mélanger le volume prélevé dans un second récipient avec une petite quantité d'eau sucrée ou d'aliments sucrés